

Réf: Dossier 435373

Avis de constitution

SOCIETE « UNION DES TRANSPORTEURS DE LA REGION D'ADZOPE  
» en abrégé « UTRA »

Siège Adzopé gare routière BP 521, Lot NEANT, Ilot  
NEANT

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/05/2025 reçus par Me VERONIQUE WILLIAMS, et enregistrés au CEPICI le 23/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNION DES TRANSPORTEURS DE  
LA REGION D'ADZOPE » en abrégé « UTRA »

Objet : - Transport terrestre de personne (Voyageurs, groupes) par autobus, minibus, et tout autre véhicules adapté,  
- Le transport terrestre de marchandises (colis, fret, produit spécifiques) par camions, poids lourds et autres véhicules adaptés,  
- La location de véhicules avec ou sans chauffeur pour transport de personnes et marchandise,  
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objets similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Adzopé gare routière BP 521, Lot NEANT, Ilot  
NEANT

Dirigeant(s) M ABE N'DEPO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ADZ-01-2025-B12-00051 du 27/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

